

Objectifs

Identifier et décrire les spécificités d'une copropriété.

Public concerné et prérequis

Tout public qui souhaite se former sur les copropriétés.

Prérequis

Aucun.

Qualification des intervenants

Spécialiste du domaine.

Moyens pédagogiques et techniques

Le module alternera éléments d'enseignement didactiques et théoriques avec une prise en main progressive des modules à travers des cas pratiques et des exemples exposant les principales problématiques que le stagiaire rencontrera dans la gestion du sujet de manière à acquérir une réelle autonomie opérationnelle.

Outils pédagogiques :

L'ensemble du cours est repris sous forme de projection par vidéoprojecteur.

PC professionnel de l'apprenant et logiciel.

Vidéoprojecteur – ateliers de mise en pratique d'expérience.

Durée, effectifs

21 heures.

6 stagiaires.

Programme (contenu de la formation)

Jour 1

- Définition de la copropriété
- Le syndicat des copropriétaires (SDC) / les personnes physiques et morales propriétaires / L'objet du SDC (art 14) / La responsabilité du SDC
- Le conseil syndical (CS) / Les 3 rôles du CS (contrôle et assistance du syndic ; donner son avis) / Le fonctionnement du CS / Les 2 délégations au CS (art 25 a et art 21.1 à 21.5)
- Le syndic / Les 3 responsabilités du syndic (contractuelles ; légales ; déontologiques) / Les missions du syndic (art 18)

Jour 2

- Le contrat de mandat du syndic
- L'assemblée générale / Organisation / L'ordre du jour / Les résolutions / Les majorités de vote / La convocation (délais et modalités) / La tenue de l'AG (notamment la remise des pouvoirs) / Le PV d'AG (Contenu et diffusion)
- Présentation succincte des annexes comptables (1 à 5)
- Evocation de la convention IRSI (sinistres DDE & incendie) / Evocation de la CIDE COP (sinistres > 5 k€)
- Evocation des dossiers mutations (pré-état daté / état daté / avis de mutation & notification de transfert / opposition)
- Evocation (si le temps le permet) du bail solidaire (spécificité des bailleurs sociaux)

Jour 3

- Retour à l'expérience

Modalités d'évaluation des acquis

Chaque stagiaire devra effectuer un test de connaissance sous la forme d'un questionnaire oral et écrit avec le formateur reprenant les principaux points de la formation.

Sanction visée

Certificat de réalisation

NEOACADEMY

267 Le Mont Roty 76160 FONTAINE SOUS PREAUX
Tél. 06.86.40.13.94 – boucourt.charlotte@neoacademy.fr
SAS au capital de 10000 € – RCS Rouen – SIRET 94003713800010 – NAF 70.22

Matériel nécessaire pour suivre la formation

L'apprenant doit avoir son matériel informatique professionnel.

Conditions de déroulement

Formation réalisée en présentiel ou en classe virtuelle Formation en INTRA

Alternance d'apports de connaissances théoriques, puis mise en pratique

Délais moyens pour accéder à la formation

La planification de votre formation sera finalisée et inscrite à notre calendrier selon vos disponibilités et contraintes.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un questionnaire les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage. Pour cela, nous pouvons également nous appuyer sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés.

Taux de réussite à la formation

Taux de satisfaction de la formation

100 %.

Tarif

Nous consulter.

NEOACADEMY

267 Le Mont Roty 76160 FONTAINE SOUS PREAUX
Tél. 06.86.40.13.94 – boucourt.charlotte@neoacademy.fr
SAS au capital de 10000 € – RCS Rouen – SIRET 94003713800010 – NAF 70.22